



**4<sup>EME</sup> TREMPLIN**

**MUSIQUES ACTUELLES**

**Samedi 27 juin 2015**

**Règlement du concours et dossier  
d'inscription**

# REGLEMENT

## Article 1 : Organisation Générale

Le 4<sup>ème</sup> tremplin des musiques actuelles est organisé par le Centre Socioculturel de la ville de Falaise qui accompagne un collectif de jeunes âgés de 11 à 17 ans, **il aura lieu le samedi 27 juin 2015 au Forum de Falaise** de 14h30 à 18h.

## Article 2 : Conditions d'inscription

Le tremplin « musiques actuelles » est ouvert à tous les groupes ou artistes musiciens répondant aux critères suivants :

- ↩ Être amateur ou dans une démarche de professionnalisation
- ↩ Être constitué d'au moins 2 personnes
- ↩ Être en capacité de jouer un set d'au moins 30 minutes
- ↩ Proposer uniquement des compositions originales (pas de reprises)
- ↩ Disposer d'un support audio (Cd ou Clé USB) contenant 2 titres au format wav ou Mp3
- ↩ Etre domicilié en région Basse-Normandie (au moins un des membres ou siège de l'association)

## Article 3 : Modalités d'inscription

- 1) L'inscription est gratuite
- 2) Pour s'inscrire, les candidats doivent **télécharger un dossier d'inscription** sur le site de la ville de Falaise [www.falaise.fr](http://www.falaise.fr), **le demander par E-mail** à [thomas.laisney@falaise.fr](mailto:thomas.laisney@falaise.fr) ou **se présenter dans un Point Information Jeunesse (PIJ)** de la ville la plus proche.
- 3) Les groupes ou artistes musiciens devront faire parvenir leur dossier d'inscription accompagné d'une **fiche technique (plan de scène)**, d'une ou plusieurs **photos du groupe** (JPEG) et **d'un support audio** Cd/DVD ou clé USB, **au plus tard le mercredi 20 mai 2015 (cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse suivante :

**Tremplin Musiques Actuelles  
Centre de Loisirs – Centre Socioculturel  
10, rue St Jean, 14700 Falaise**

- 4) Pour les participants mineurs, il faudra joindre au dossier l'autorisation parentale pour chacun, remplie par le responsable légal.
- 5) Tout dossier incomplet ou portant des informations erronées sera automatiquement rejeté.
- 6) Tout dépôt de dossier d'inscription est considéré comme terme d'engagement et de respect du règlement.

## Article 4 : Présélections

Une présélection de 6 groupes sera faite par le collectif organisateur du tremplin parmi l'ensemble des candidatures validées le **vendredi 29 mai 2015**.

Les 6 groupes sélectionnés pour participer au tremplin du samedi 27 juin 2015, seront soit informés par téléphone ou recevront un E-mail de confirmation dans la semaine 1 au 5 juin 2015.

La sélection se fera suivant les critères des conditions d'inscriptions (Art. 2) et suivant la qualité sonore et l'originalité des compositions.

Aucune contestation ne sera admise quant aux choix de la sélection proposée par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours sans qu'aucune contrepartie ou préjudice ne puisse être exigé.

## **Article 5 : Déroulement du tremplin**

### **Déroulement de la matinée :**

Chaque groupe participant sera convoqué à une heure précise le matin à partir de 8 heures, afin de procéder aux balances sons.

Les balances seront effectuées par des techniciens professionnels en charge de la sonorisation et de l'éclairage du tremplin : 30 minutes par groupe selon un planning communiqué par l'organisateur. Afin d'assurer une bonne sonorisation de la batterie, la première balance sera de 50 minutes.

Pour faciliter le temps de changement de plateau et des balances sons, une batterie et des amplis seront mis en place par l'organisateur. Les amplis personnels et des éléments spécifiques à la batterie pourront être apportés (Cymbales, caisse claire, timbales,...).

Les repas des musiciens et des techniciens seront pris en charge par l'organisateur.

### **Déroulement de l'après midi :**

Le tremplin aura lieu le **samedi 27 juin 2015 au Forum de Falaise**. L'ouverture des portes au public est prévue à 14h30. L'entrée au concours est gratuite. Le premier groupe débutera à 15h00.

La sélection des groupes pendant le tremplin se fera par un jury collectif qui sera composé uniquement du public. Tous les spectateurs seront munis d'une carte de sélection. Chaque personne du jury devra cocher deux groupes différents qu'il souhaite voir gagner. Si le bulletin comporte plus ou moins de deux noms cochés ou le même groupe coché deux fois, celui-ci sera alors considéré comme nul.

L'ordre de passage des groupes sera défini par tirage au sort. Chaque groupe se produira pour un set de 15 minutes maximum (critère de sélection). Chaque groupe aura 10 minutes pour s'installer sur scène. Tout temps dépassé sera imputé sur la prestation du groupe (25 minutes au total, changement de plateau et prestation scénique inclus).

A l'issue de toutes les prestations, les cartes de sélections devront être déposées dans une urne qui sera ensuite dépouillée par l'organisateur. L'ouverture de l'urne se fera à 18h00. Le dépôt des bulletins ne pourra se faire qu'après la dernière prestation scénique. Tout bulletin déposé avant la fin du concours sera rejeté du vote.

Pour des raisons d'équité de vote, les cartes de sélection seront distribuées entre 14h30 et 15h, soit pendant l'accueil du public. **Toute personne arrivant après 15h n'aura pas la possibilité de participer au jury.**

En cas d'égalité de vote, l'organisateur est considéré « expert » et prendra la décision de sélectionner le groupe dont la moyenne d'âge sera la plus basse.

Au final, 3 groupes seront désignés en fonction du nombre de votes et les résultats seront aussitôt annoncés. Aucune contestation ne sera recevable. Le groupe ou une personne référente devra être présente durant la remise des résultats. Tout départ anticipé du groupe le jour du tremplin sera considéré comme un acte de désistement. Ainsi, l'organisateur se réserve le droit de retenir le groupe suivant.

Les gagnants acceptent que leurs noms, images et sons soient diffusés dans tous supports relatifs à la communication municipale, départementale ou régionale (caractère non commercial) et ceci pour une durée de 24 mois à compter du 27 juin 2015.

## **Article 6 : Description des prix**

Les prix à gagner sont par ordre de sélection :

- **1<sup>er</sup> lot** = participation en première partie d'un concert lors d'un évènement de la saison culturelle 2016-2017 au Forum de Falaise + 3 jours d'enregistrement, de mixage et d'accompagnement technique avec hébergement au « Pickup studio son » à Caen. (valeur maxi 1000€)
- **2<sup>nd</sup> lot** = Un bon d'achat dans un magasin de musique bas normand au choix (valeur maxi 500€)
- **3<sup>ème</sup> lot** = Une répétition enregistrée de 4 heures au « Pickup studio son » à Caen (valeur 240 €)
- **Prix du jury** = L'un des 6 groupes en compétition sera sélectionné par un jury pour se produire lors de l'évènement **Pont d'Ouille sur Scène** le 6 juillet à Pont d'Ouille. Ce lot peut être décerné à n'importe quel groupe participant, quelque soit son classement. Le jury sera constitué de jeunes issus des accueil de loisirs de Falaise et / ou de Pont d'Ouille.

## **Article 7 : Modalités, mentions et dispositions légales**

Le matériel appartenant aux participants doit être assuré par eux-mêmes. L'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de dégradations, de pertes ou de vols de ce matériel.

Les participants occasionnant des dégradations sur le matériel mis à disposition ou sur le lieu de leur prestation seront tenus de rembourser intégralement le matériel endommagé ou sa remise en état. Par ailleurs, l'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant du tremplin à tout moment s'il estime que son comportement peut porter préjudice aux valeurs morales et à l'ordre public.

Aucun défraiement ou compensation financière ne pourra être réclamé par les participants.

Les participants déclarent sur l'honneur que les titres présentés sont des originaux.

La participation au tremplin est gratuite. Son adhésion implique alors l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

## **Article 8 : Huissier**

Le présent règlement est déposé chez Maitres Gilles LANGEVIN, 8, rue Aristide Briand, 14700 Falaise.

***Le présent règlement doit être lu, approuvé et signé par le responsable du groupe participant***

- Nous nous engageons, si nous sommes présélectionnés, à participer au tremplin « musiques actuelles » qui aura lieu le samedi 27 juin 2015 au Forum de Falaise.
- Nous déclarons avoir lu et nous acceptons le règlement du 4<sup>ème</sup> tremplin des « musiques actuelles » de Falaise

Nom de l'artiste ou du groupe :

Date,

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

# Formulaire d'inscription

## Tremplin Musiques actuelles

### Samedi 27 juin 2015 – le FORUM à Falaise

<b><u>Nom du groupe:</u></b>		
<b><u>Nom et Prénom du représentant du groupe :</u></b> _____		
Date de naissance : _____ âge : _____		
Adresse postale : _____		
Code postale : _____ Ville : _____		
Tel fixe : _____ Tel Mobile : _____		
E-Mail : _____		
<b><u>Style musical :</u></b>		
<b><u>A propos du groupe :</u></b>		
<b><u>Date de création :</u></b>		
<b><u>Membre du groupe :</u></b>		
Nom :	Prénom :	Age :
Date de naissance :	Instrument(s) pratiqué(s) :	
Nom :	Prénom :	Age :
Date de naissance :	Instrument(s) pratiqué(s) :	
Nom :	Prénom :	Age :
Date de naissance :	Instrument(s) pratiqué(s) :	
Nom :	Prénom :	Age :
Date de naissance :	Instrument(s) pratiqué(s) :	
Nom :	Prénom :	Age :
Date de naissance :	Instrument(s) pratiqué(s) :	
Nom :	Prénom :	Age :

**A propos du groupe (suite) :**

***Quelles sont vos influences musicales ?***

---

---

***Quelles expériences scéniques avez-vous ? Nombre, lieux (festival, salles) :***

- 
- 
- 
- 
- 

***Quels sont vos projets, vos ambitions ?***

---

---

---

---

---

***Nombre total de compositions du groupe et durée totale approximative d'un set ?***

***N° et Nom des titres à écouter lors de la présélection :***

N° \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

**Êtes-vous en association ?** \_\_\_\_\_

**Êtes-vous inscrit à la SACEM ?** \_\_\_\_\_

**Avez-vous un producteur ?** \_\_\_\_\_

Fait à

Le :

Signature du référent :

## **Pièces à envoyer par courrier au plus tard le 20 mai 2015**

- Le règlement et le formulaire d'inscription signés et renseignés
- Cd maquette de 2 titres, format MP3 ou WAV
- Une photo format JPG qui peut être envoyée à [localjeunes@falaise.fr](mailto:localjeunes@falaise.fr)
- Une fiche technique avec plan de scène, nombre d'instruments et de branchements nécessaires
- Autorisation parentale (pour les mineurs)

*Nota bene : Pensez à faire une copie du règlement, formulaire d'inscription et autorisation parentale.  
Nous transmettre obligatoirement les originaux.*

# Autorisation Parentale

Je soussigné(e) M. /Mme \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel fixe : \_\_\_\_\_

Tel portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

**Filiation :**  Père  Mère  Tuteur  Autre : \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant : \_\_\_\_\_

A participer, en tant qu'artiste du groupe \_\_\_\_\_,

Au tremplin musiques actuelles, organisé par le Local Jeunes du Service Enfance Jeunesse de la ville de Falaise, tel qu'il est décrit dans le cadre du règlement et du formulaire d'inscription.

Nom de la personne, si autre que le responsable légal : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

En cas d'accident ou de maladie lors du tremplin, j'atteste être couvert par une assurance responsabilité civile dont l'agence est : \_\_\_\_\_ et le n° de police est :

\_\_\_\_\_ (je joins à ce document, l'attestation de l'assurance désignée précédemment)

Ainsi, je décharge l'organisateur de toutes responsabilités, mais je l'autorise à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

Je reconnais avoir pris connaissances du règlement et des conditions d'inscriptions et je déclare sur l'honneur l'authenticité des informations portées sur ce document.

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal